

OBSERVATIONS

SUR

LA FAUNE CARCINOLOGIQUE

DES ILES DU CAP-VERT

Par M. ALPHONSE-MILNE EDWARDS

AIDE-NATURALISTE AU MUSÉUM

L'étude des Crustacés de la côte occidentale de l'Afrique offre une véritable importance au point de vue de la répartition géographique des espèces. En effet, il en est qui se rencontrent à la fois dans le golfe de Guinée et sur les côtes d'Amérique, malgré la distance énorme qui sépare les deux continents. La *Leptopodia sagittaria*, si commune aux Antilles et même au Brésil, a été recueillie aux îles Canaries par Webb et Berthelot. On a constaté la présence de la Lupée diacanthé, (*Neptunus diacanthus*) sur les côtes du Gabon. Le *Xantho vermiculatus* des Antilles a été signalé à Angola par M. Capello.

La présence de ces espèces sur des points du globe si éloignés l'un de l'autre s'explique cependant par le transport des larves de Crustacés; à cet état ils habitent la haute mer et peuvent être entraînés par les courants à des distances très-considérables. Mais on ne peut invoquer cette explication pour les espèces essentiellement

terrestres, dont quelques-unes se rencontrent à la fois en Amérique et en Afrique. Ainsi le Cardisome du Sénégal est tellement semblable à celui des Antilles qu'on ne trouve, pour l'en distinguer, aucun caractère constant, et cependant cette espèce n'habite que dans l'intérieur des terres, où elle vit dans des trous humides, sans jamais fréquenter le rivage; les jeunes, qui ne subissent pas de métamorphoses, ne deviennent pélagiques à aucune époque de leur existence.

Ces faits donnent donc un grand intérêt à la connaissance de la Faune marine des points intermédiaires à l'Amérique et à l'Afrique, sur lesquels nous n'avons d'ailleurs que des notions zoologiques très-imparfaites. Aussi ai-je saisi avec empressement l'occasion qui se présentait pour moi d'étudier un certain nombre de Crustacés des îles du Cap-Vert que M. le marquis de Folin, commandant du port de Pauillac, avait eu l'obligeance de m'envoyer, et qui avaient été recueillis au cap Saint-Vincent par M. Miller, consul d'Angleterre.

La plupart des espèces qui m'ont été remises, et qui font aujourd'hui partie des collections du Muséum, sont nouvelles pour la science. Il en est une, l'*Actæa rufopunctata*, qui se rencontre aussi dans la mer des Indes et même dans la Méditerranée; une autre, la *Squilla oculata*, a été pêchée aux Canaries. Une seule appartenait jusqu'ici à la Faune américaine, c'est l'*Acanthopus Gibbesii*, (Edw.), de la mer des Antilles, dont un individu mutilé se trouvait parmi les autres Crustacés des îles du Cap-Vert.

MICROPISA VIOLACEA, Nov. sp.

Voy. pl. 46, fig. 3 à 6.

Le genre *Micropisa* a été créé par M. Stimpson pour recevoir une petite espèce trouvée à Santiago (archipel du Cap-Vert)¹ et qui,

1. Prodrômus descriptionis animalium evertibratorum, quæ in expeditione ad oceanum

bien que se rapprochant des Pises, en différait par des particularités assez importantes pour empêcher de la réunir à ces dernières. Le savant carcinologiste américain donna au genre *Micropisa* les caractères suivants :

Carapace large et ovalaire, peu convexe, à peine épineuse, rostre bifide. Épine præorbitaire assez robuste; bord orbitaire supérieur portant une fissure. Orbite ouvert en dessous. Yeux rétractiles mais non cachés. Premier article des antennes externes armé d'une dent à son angle antéro-externe. Tigelle mobile à découvert. Doigts de la main, du mâle adulte, ne se touchant que par leur extrémité. Voisin des genres *Pisa* et *Scyra*.

Parmi les Crustacés recueillis au cap Saint-Vincent par M. Miller, j'ai reconnu la *Micropisa ovata* décrite par M. Stimpson¹, mais j'ai aussi trouvé une autre espèce qui évidemment doit prendre place dans la même division générique, mais dont les angles orbitaires externes sont dépourvus de pointes et dont la carapace porte de nombreuses épines au lieu d'être presque inerme comme celle de la *Micropisa ovata*. Aussi est-il nécessaire de modifier légèrement les caractères du genre tels que M. Stimpson les avait indiqués, et de comprendre parmi les *Micropisa* tous les Crustacés Oxyrhynques, à carapace large, ovalaire, plus ou moins épineuse, à rostre court et bifide, à régions branchiales renflées et à antennes disposées comme celles des Pises. Le genre *Microphris* (Edwards), dont l'espèce unique connue jusqu'ici habite les côtes du Pérou, ressemble beaucoup par ses formes extérieures aux Micropises, car, de même que celles-ci, il se fait remarquer par l'élargissement de toute la portion postérieure de la carapace, mais il se distingue nettement par la disposition des orbites qui sont fermés en dessous.

La carapace de la *Micropisa violacea* est presque aussi large que

Pacificum septentrionalem a republica federata missa, Cadwaladaro Ringgold et Johanne Rodgers ducibus, observavit et descripsit Stimpson. *Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia*, 1857, n° 6.

1. Voyez pl. 46, fig. 1 et 2.

longue. Elle est couverte, ainsi que les pattes et la face inférieure du corps, d'un duvet brun et assez serré. Le front est formé de deux cornes courtes, droites et divergentes. L'orbite est grand, son bord supérieur porte une dent aiguë dirigée en dehors et limitant du côté interne une fissure assez large. Le bord sous-orbitaire est fortement échancré en dessous. L'article basilaire des antennes externes est armé en dehors d'une dent aiguë qui apparaît au devant de l'œil. Les bords latéraux sont garnis d'épines robustes. La première forme l'angle orbitaire externe; la seconde est hépatique. Celles qui bordent la région branchiale sont au nombre de neuf, alternativement grandes et petites; la dernière est la plus longue. La région gastrique présente cinq tubercules épineux dont quatre situés en avant, sur une même ligne transversale, et le dernier en arrière, sur le lobe mésogastrique. Les régions hépatiques portent trois petites épines. On en remarque deux sur les régions branchiales et deux sur la région cardiaque, dont l'une, plus faible, occupe le lobe antérieur, et la seconde, plus robuste, se voit sur le lobe postérieur entre la base des pattes de la cinquième paire.

Chez les femelles et les jeunes mâles, les pinces sont sub-égales et très-faibles; les doigts, qui se touchent dans toute leur longueur, sont terminés par une extrémité aiguë.

Les pattes ambulatoires sont grosses et peu allongées.

Cette espèce est d'un beau violet marqué de quelques marbrures jaunes, mais cette teinte disparaît presque entièrement sous la couche de poils bruns qui couvre entièrement l'animal.

Le Muséum de Paris a reçu en 1866, de M. Barboza du Bocage, un exemplaire de cette espèce, provenant de la côte d'Angola.

Largeur de la carapace 0,021.

Longueur 0,024.

LAMBRUS PULCHELLUS, Nov. sp.

Voy. pl. 16, fig. 7, 8 et 9.

Cette petite espèce de Lambre me paraît se rapprocher beaucoup du *Lambrus rugosus* décrit par M. Stimpson et qui provient de l'île Santiago (archipel du Cap-Vert), mais elle en diffère par plusieurs caractères importants et, afin que l'on puisse en juger, je reproduis ici la description donnée par le savant naturaliste américain ¹.

Carapax rugosus, pone oculos vix constrictus, longitudine et latitudine fere æqualibus; superficie tota valde irregulari et tuberculata. Frons concava, lævis; regio gastrica parva, eminentiis tribus, mediana posteriore, minuta, granuliformi, et duabus lateralibus latis, granulatis. Regio branchialis elevata, tuberculis conicis ad quinque ornata, uno magno. Area postero-mediana subtriangularis, depressa, in media qua regio cardiaca granulata, paulo elevata. Margo lateralis decem-dentata; dente anteriore hepatico prominente; dentibus sequentibus parvis, dente posteriore magno, conico, elevato, utrinque ad basim denticulo instructo. Margo posterior tuberculis inconspicuis quatuor distantibus. Chelopoda longitudine mediocria, robusta, supra inæqualiter dentata et tuberculata; subtus tuberculis depressis, lævibus, æqualibus, subseriatis. Pedes ambulatorii leves, mero supra 2-3 spinuloso.

Long. carapacis 0,34; lat. 0,35 Poll.

Prope insulam « S^t-Jago » archipelagi « cape de Verdes » inter nulliporas ad prof. 20 org.

Dans notre espèce la carapace, très-rugueuse, présente des sillons branchio-cardiaques extrêmement profonds. Le front, très-avancé, est parcouru par une dépression longitudinale qui, en arrière, ne s'étend pas sur la région gastrique. Celle-ci porte trois tubercules de même grosseur, dont deux en avant sur la même ligne transversale, et l'autre en arrière sur la ligne médiane. La région cardiaque est très-élevée. Les régions hépatiques sont petites et surbaissées; les régions bran-

1. Stimpson. Prodrômus descriptionis animalium evertibratorum, 3^e part. *Proceedings of the Academy of natural sciences*, 1857, n^o 93.

chiales portent trois ou quatre gros tubercules arrondis, sub-égaux, à côté desquels se voient quelques petites granulations. Les bords latéraux antérieurs se prolongent beaucoup en arrière; ils sont finement denticulés, la dernière dent est plus grande que les précédentes. Le bord postérieur est lisse. Les pattes antérieures sont courtes. La main présente en dessus une crête dentelée; en dehors elle porte trois gros tubercules arrondis et surbaissés, au-dessous desquels se voient des séries de granulations. Le doigt mobile est spinuleux près de sa base. Les pattes ambulatoires sont très-petites et lisses.

La couleur de cette espèce est rose; l'extrémité seule des doigts des pinces est noire.

Largeur de la carapace 0,008.

Longueur 0,008.

GONIOSOMA MILLERII, Nov. sp.

Voy. pl. 48, fig. 1, 2 et 3.

Dans un précédent travail¹, j'ai composé le genre *Goniosoma* de toutes les espèces qui autrefois formaient le sous-genre des Thalammites hexagonales. En 1861 elles étaient au nombre de dix-huit. Depuis cette époque j'en ai fait connaître une autre espèce provenant des côtes de la Nouvelle-Calédonie, que j'ai désignée sous le nom de *Goniosoma Hellerii*. Aujourd'hui je puis ajouter à cette liste une vingtième espèce parfaitement caractérisée.

Sa carapace est médiocrement élargie et garnie de poils très-courts et peu serrés. La région gastrique est traversée par une crête

1. Études zoologiques sur les crustacés récents de la famille des Portuniens. Archives du Muséum. 1864, t. X, p. 307.

saillante, granuleuse et interrompue sur la ligne médiane; en arrière, il en existe une autre qui part de la dernière épine latérale. Le test est garni, surtout en avant, de granulations éparses et visibles seulement à l'aide d'une forte loupe. Le front est formé de six dents larges, obtuses, bien séparées les unes des autres, et situées à peu près sur le même plan. Les deux mitoyennes, plus petites que les autres, s'avancent un peu plus, les externes sont très-élargies et résultent de la soudure de l'angle orbitaire externe avec la dent frontale mitoyenne; cette réunion est indiquée par une ligne saillante et par une légère ondulation du bord libre. Les orbites sont très-grands. Le bord sourcilier est interrompu par deux fissures linéaires. Le bord sous-orbitaire n'en présente qu'une seule. L'article basilaire des antennes internes est très-gros. L'article basilaire des antennes externes se prolonge en forme de corne dans l'hiatus orbitaire interne; sa surface est lisse et n'offre ni granulations ni tubercules. Les bords latéro-antérieurs sont découpés en cinq fortes dents sub-égales, à pointe dirigée en avant, dans l'intervalle desquelles se voient quatre autres petites dents, ce qui porte à neuf le nombre total de ces découpures. Les bords latéro-postérieurs sont fortement arqués en dedans et échancrés en arrière pour l'articulation des pattes postérieures.

Les pattes antérieures sont à peu près égales. Le bras est armé en avant de trois épines acérées, en arrière desquelles se voient quelques denticules. L'avant-bras se termine en dedans par une longue épine; en dehors il est traversé longitudinalement par des lignes granuleuses. La main est très-peu renflée, et présente en dessus quatre épines dont deux sur le bord interne, une en avant de l'articulation de l'avant-bras et la dernière vers la partie moyenne du bord externe. En dehors, la main est traversée par des lignes longitudinales, saillantes et granuleuses. Les doigts sont très-longs, cannelés, terminés par une extrémité blanche précédée d'une zone noire et armés sur leur bord préhensible d'un grand nombre de denticules interrompus de dis-

tance en distance par une dent plus grosse. Les trois paires de pattes ambulatoires sont peu allongées, la cuisse des pattes de la cinquième paire ou pattes nageuses est étroite et armée en dessous d'une épine. Le pénultième article est lisse et non denticulé à son bord inférieur.

Les pattes-mâchoires externes ne présentent rien de particulier à noter, si ce n'est que le troisième article est très-fortement échancré à son angle antéro-interne.

L'armature des bords latéro-postérieurs sert à distinguer nettement cette espèce de toutes celles déjà établies. En effet, parmi tous les Goniosomes, il n'en est qu'un seul dont la carapace soit armée de sept paires de dents, dont la quatrième et la deuxième sont rudimentaires. Cette disposition se rencontre chez le *Goniosoma erythro-dactylum* (Lamarck) des îles Marquises. Chez les autres espèces du même genre, les dents sont au nombre de six et toutes égales entre elles, ou au nombre de cinq, comme chez le *Goniosoma lineatum*, tandis que chez notre espèce du cap Saint-Vincent, ces dents sont au nombre de neuf, dont cinq grandes et quatre petites. La forme du front est également caractéristique du *G. Millerii*.

Largeur de la carapace 0,016.

Longueur 0,010.

XANTHO OCCIDENTALIS, Nov. sp.

Voy. pl. 17, fig. 4 à 8.

Cette espèce semble relier les Xanthes typiques, tels que les *Xantho rivulosus* et le *X. floridus*, aux Cycloxanthes qui ont pour représentant le *X. sexdecim-dentatus* du Chili.

La carapace est médiocrement élargie et très-allongée; elle est déprimée et les sillons inter-régionnaires y sont nettement dessinés, bien que peu profonds. Le lobe mésogastrique est confondu avec les

métagastriques, il s'avance en pointe entre les lobes protogastriques. Les épigastriques sont séparés par un sillon étroit qui se prolonge jusqu'au front.

Les régions hépatiques sont indivises et légèrement ponctuées. Les régions branchiales, divisées en deux portions par un sillon transversal, sont également marquées de ponctuations et de légères granulations.

Le front est lamelleux, interrompu par une fissure sur la ligne médiane et terminé par un bord droit; il s'avance notablement plus que les angles orbitaires internes dont il est séparé par une échancrure. Les orbites sont petites et leur bord est coupé par deux petites fissures.

Les bords latéro-antérieurs forment avec le front une ligne courbe régulière; ils se prolongent beaucoup en arrière et sont divisés en cinq petites dents. La première de celles-ci, constituée par l'angle orbitaire externe, est moins forte que les autres; elle est séparée de la seconde par un espace plus étendu que celui qui existe entre les suivantes. Dans l'intervalle des autres dents latéro-antérieures et en arrière de la dernière, il existe des granulations marginales. Les bords latéro-postérieurs sont courts et concaves.

L'article basilaire des antennes externes est petit et s'unit au front par son angle antéro-interne. Le troisième article des pattes-mâchoires externes est presque quadrilatère.

Les pattes antérieures sont robustes. Sur l'individu que je décris ici, la gauche est plus développée que la droite. Le bras est court et entièrement caché sous la carapace. L'avant-bras est lisse et porte à son angle interne une dent obtuse. La main est courte, renflée, arrondie en dessus et lisse en dessous. Les doigts sont noirs, et cette coloration ne s'étend pas sur la main; leur extrémité et celle des denticulations sont blanches. Les pattes ambulatoires sont courtes, très-finement granuleuses sur leur bord supérieur, et

portent en dessus quelques poils peu serrés; le dernier article des pattes postérieures est notablement moins long que les autres.

Le plastron sternal est étroit et allongé. L'abdomen du mâle se compose de cinq articles, les troisième, quatrième et cinquième étant réunis en une seule pièce.

La forme du front ainsi que la disposition des dents latéro-antérieures ne permettent de confondre cette espèce avec aucune de celles déjà connues du même genre.

Largeur de la carapace 0,013.

Longueur 0,011.

Sur les exemplaires desséchés, la carapace est d'une couleur jaunâtre vergetée de violet rougeâtre qui devient plus intense sur les pincés.

XANTHODES ERIPHIODES, Nov. sp.

Voy. pl. 46, fig. 40 à 44.

M. Dana a réuni dans le genre *Xanthodes* les Xanthes dont l'article basilaire des antennes externes, au lieu de s'unir largement au front, ne s'y applique que par son angle antéro-interne. J'ai proposé de restreindre davantage encore cette division générique et de n'y faire entrer que les espèces à carapace étroite et dont les antennes présentent la disposition que je viens d'indiquer.

Le petit Cancérien trouvé au cap Saint-Vincent (îles du Cap-Vert) présente cette ensemble de caractères, il doit par conséquent prendre place parmi les *Xanthodes*. La carapace est déprimée et peu élargie. Les régions y sont bien distinctes et lobulées; ainsi les lobes protogastriques et épigastriques sont nettement dessinés; le lobe mésogastrique s'avance en pointe entre ces derniers; ils sont tous traversés par quelques séries transversales de fines granulations irrég-

gulières. Sur les régions hépatiques et branchiale antérieure, il existe des tubercules aigus et très-saillants; on en compte environ six sur chaque région hépatique; sur la région branchiale ils sont plus petits.

Le front est peu avancé, large, terminé par un bord droit et divisé sur la ligne médiane par une étroite échancrure; il n'est guère plus avancé que les angles orbitaires internes, dont une dépression peu profonde le sépare. Les orbites sont grandes, et leur bord supérieur est interrompu par deux fissures.

L'article basilaire des antennes internes est très-développé en longueur plutôt qu'en hauteur. L'article basilaire des antennes externes est petit, et son angle s'appuie sur un prolongement sous-frontal. L'angle sous-orbitaire interne est acutiforme et le bord qu'il termine est garni de petites granulations.

Les bords latéro-antérieurs sont courts et divisés en cinq dents. La première, qui constitue l'angle orbitaire externe, est peu saillante; les autres sont au contraire aiguës, proéminentes, peu élargies, et dirigées en avant et un peu en dehors.

Les bords latéro-postérieurs sont presque droits et aussi longs que les antérieurs; le bord postérieur est peu sinueux et à peine échancré pour l'articulation des pattes de la cinquième paire.

Les pattes antérieures sont fortes, mais je ne puis savoir si elles sont égales, celle de gauche étant brisée sur l'exemplaire unique que j'ai entre les mains. Le bras est court; son bord postérieur est spinuleux et présente en dessous quelques petites granulations.

L'avant-bras est couvert de spinules; il en existe une plus forte à l'angle interne, et en dehors on en compte de vingt à vingt-cinq.

La main est assez longue, sa face interne ne porte que quelques rares granulations. En dessus et en dehors elle est au contraire couverte de tubercules spiniformes nombreux, qui diminuent vers le bord inférieur. Les doigts sont courts et cannelés; le pouce est très-arqué

et garni ainsi que l'index de denticules blancs tandis que les doigts sont noirs.

Les pattes ambulatoires sont granuleuses en dehors, fortement spinuleuses en dessus. Leur bord supérieur est hérissé de poils très-espacés ; le doigt, terminé par un ongle crochu, est couvert d'un duvet serré.

De toutes les espèces du genre *Xanthodes*, cette espèce est l'une des plus remarquables par le nombre et la grosseur des tubercules spiniformes qui hérissent les pattes et les portions latéro-antérieures de la carapace. Sous ce rapport elle se rapproche un peu des *Pilodius*, auxquels on ne peut d'ailleurs pas la réunir à cause de la disposition des antennes et de la forme aiguë des doigts des pinces.

L'exemplaire desséché de cette espèce est d'un rouge qui paraît indiquer pendant la vie une couleur violette.

Largeur de la carapace 0,012.

Longueur 0,0075.

XANTHODES MELANODACTYLUS, Nov. sp.

Voy. pl. 47, fig. 4, 2 et 3.

Par son aspect général et plusieurs de ses caractères, cette espèce se rapproche un peu du *Xanthodes Lamarckii* (*Xantho Lamarckii*, Edwards) qui habite la mer des Indes et se trouve assez communément sur les côtes de l'île Maurice et de l'île de la Réunion ; mais elle en diffère par des particularités importantes et faciles à saisir, comme le montre la description suivante.

La carapace, un peu plus élargie et surtout plus bombée que celle du *Xanthodes Lamarckii*, est nettement lobulée, et dans toute sa portion antérieure elle est couverte de petites granulations qui, sur les lobes gastriques, sont disposées en séries transversales. Dans sa moitié pos-

térieure, la surface du bouclier céphalo-thoracique est lisse et ne présente pas de sillon interrégionnaire.

Le front est assez large, peu avancé, à bord droit, marginé, interrompu au milieu par une fissure étroite, et se reliant latéralement aux angles orbitaires internes, dont il n'est séparé que par une dépression.

Les orbites sont grandes et un peu granuleuses sur leur bord.

Les bords latéro-antérieurs présentent trois dents bien dessinées, en avant desquelles on aperçoit la trace d'un quatrième denticule. L'angle orbitaire externe est à peine saillant.

Les pattes-mâchoires et les antennes n'offrent rien de particulier à noter et sont disposées comme dans l'espèce précédente.

Les pattes antérieures sont inégales, la droite est d'ordinaire plus développée que la gauche. Le bras est court et faiblement granuleux en arrière. L'avant-bras porte une épine à son angle interne et des granulations en dehors. Des granulations analogues se voient sur la face supérieure et externe de la main où elles sont très-rapprochées, presque confluentes. Les doigts sont noirs et présentent des denticules et une extrémité blanche.

Les pattes ambulatoires sont grêles, presque glabres et lisses; le dernier article est relativement assez long et dépourvu de duvet.

Les pinces de cette espèce sont rougeâtres et la carapace est couverte de très-petites taches rouges arrondies.

Chez le *Xanthodes granosomanus* de Dana, la carapace est à peine granuleuse, on ne peut donc la confondre avec le *X. melanodactylus*.

Chez le *Xanthodes Lamarckii* (Edwards), indépendamment de la forme plus aplatie de la carapace que j'ai signalée plus haut, les pinces sont marquées de sillons profonds et longitudinaux.

Largeur de la carapace 0,010.

Longueur 0,0075.

ACTÆA MARGARITARIA, Nov. sp.

Voy. pl. 47, fig. 9 à 12.

La carapace de cette jolie petite espèce est élargie et fortement bombée. La surface en est remarquablement bosselée en avant, aussi bien qu'en arrière. Chaque lobule est arrondi, saillant et couvert de granulations très-régulières, très-serrées et semblables à de petites perles. Les sillons qui séparent ces lobules sont profonds, lisses et brillants.

Le front est formé de deux lobes assez avancés et séparés sur la ligne médiane par une dépression qui, en arrière, se continue en un sillon jusqu'au lobe mésogastrique.

Les bords latéro-antérieurs sont divisés en quatre lobes arrondis et bien séparés les uns des autres. Ils se prolongent beaucoup en arrière. Les bords latéro-postérieurs sont courts et presque droits. L'article basilaire des antennes externes est petit, étroit, faiblement granuleux et s'unit par son angle antéro-interne à un prolongement sous-frontal.

Les régions latéro-inférieures de la carapace sont couvertes de granulations.

Les pattes antérieures sont courtes, grosses et inégales. Le bras se trouve entièrement caché par la carapace. L'avant-bras est remarquablement renflé et couvert de nodosités granuleuses. La main est relativement beaucoup plus petite; elle est noduleuse en dessus et ornée de granulations en dessous, et, en dehors, celles-ci se prolongent sur les doigts. Ces derniers sont peu développés, noirs, à extrémité blanche, et imparfaitement creusés en cuiller. La coloration noire des doigts s'étend sur la presque totalité de la face externe de la main.

Les pattes ambulatoires sont couvertes de nodosités et fortement

granuleuses. Leur dernier article est court, trapu et terminé par un ongle aigu. L'abdomen est étroit et formé de cinq articles.

La carapace de cette espèce est colorée en rouge intense, il existe de chaque côté une tache jaune en arrière des yeux. Les pattes antérieures sont rouges, à l'exception des mains qui sont, comme je l'ai dit, noires sur leurs deux faces. Les pattes ambulatoires sont d'un rouge mélangé de jaune.

Largeur de la carapace 0,011.

Largeur 0,007.

La carapace de l'*Actæa Margaritaria* est beaucoup plus étroite que celle des *Actæa tomentosa* et *hirsutissima* de l'océan Indien; elle est dépourvue de poils, de telle sorte qu'il est impossible de confondre ces espèces. Notre *Actæa* se rapproche beaucoup plus de l'*Actæa rufopunctata*¹; mais cependant, si on l'examine de près, on y trouve des différences essentielles. Le front est plus avancé et les sillons interlobulaires, au lieu d'être velus, sont entièrement lisses. Les granulations sont plus élevées et plus perliformes. La main est notablement plus petite proportionnellement à la grosseur de l'avant-bras, et la coloration noire des doigts, au lieu de s'arrêter à la base de l'index, se prolonge en dehors aussi bien qu'en dedans de la main.

On ne peut regarder notre espèce comme une variété locale de l'Actée à points rouges, car cette dernière a aussi été trouvée aux îles du Cap-Vert.

GEBIOPSIS NITIDUS, Nov. gen. et sp.

Voy. pl. 48, fig. 4 à 7.

Je crois devoir proposer l'établissement d'une division générique nouvelle pour un petit Crustacé de l'archipel du Cap-Vert, très-voisin

1. Voyez pl. 47, fig. 13, 14 et 15.

des Gébies, mais dont les pattes antérieures, au lieu d'être presque monodactyles, sont terminées par des pinces complètes. Les pattes de la deuxième paire ne sont pas didactyles comme celles des Callinasses, et ressemblent beaucoup à celles des Gébies.

Je caractériserai le genre *Gebiopsis* de la manière suivante :

Carapace étroite terminée par un rostre obtus et élargi. Antennes internes courtes. Antennes externes faibles et dépourvues d'écaillés à leur base. Pattes antérieures renflées et chéliciformes, à doigt mobile court et trapu. Pattes suivantes monodactyles. Abdomen allongé, très-étroit vers sa base et terminé par une nageoire dont les lames foliacées sont toutes bien développées.

La carapace de notre espèce nouvelle se rétrécit graduellement en avant pour se terminer par un rostre obtus qui est couvert, ainsi que la portion antérieure de la région gastrique, de tubercules perli-formes et réguliers. Latéralement ils sont disposés en série longitudinale sur une crête qui occupe toute la longueur de la région gastrique. J'ajouterai qu'ils sont plus nombreux en arrière qu'en avant où ils deviennent pointus, et enfin constituent à l'extrémité du rostre quelques petites épines relevées. Un grand nombre de poils naissent à la base de ces tubercules, tandis qu'en arrière la carapace est glabre. Il n'existe pas de dents frontales latérales analogues à celles de la *Gebia littoralis* (Risso). Les pattes antérieures sont sub-égales, courtes et renflées. La main est légèrement tordue sur elle-même, entièrement lisse et garnie de quelques poils disposés en lignes plus nombreuses sur la face interne que sur la face externe. Les doigts sont très-courts. L'index ou doigt immobile est faible, courbé en haut, et ne porte qu'une dent à sa base. Le pouce est très-gros, poilu et terminé par une extrémité brunâtre.

Les pattes suivantes sont lisses en dehors et garnies de poils sur leurs bords.

Longueur totale 0,024.

GONODACTYLUS FOLINII, Nov. sp.

Voy. pl. 48, fig. 8 à 44.

Le genre Gonodactyle est jusqu'à présent peu nombreux en espèces. L'une d'elles le Gonodactyle goutteux *Gonodactylus chiragra*, (Fabricius) se rencontre dans presque toutes les mers chaudes ou tempérées; ainsi le Muséum en possède qui viennent de la Méditerranée, des côtes de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie. Le *Gonodactylus scyllarus* (Fabricius) a une répartition géographique beaucoup plus limitée; on ne le trouve, en effet, que dans l'océan Indien¹. Le *Gonodactylus styliferus* (Edwards) ne se rencontre qu'au Chili. Le *Gonodactylus Edwardsii* (Berthold) habite les mers de la Chine; il a été décrit et figuré par de Haan sous le nom de *G. Japonicus*. M. White a fait connaître deux espèces du même genre, l'une propre à la Chine qu'il a appelée *Gonodactylus cultrifer*, à cause de la carène en forme de soc de charrue que porte le dernier article de l'abdomen; l'autre, originaire de l'archipel Viti, est remarquable par des épines nombreuses qui couvrent le septième article abdominal, il a été désigné sous le nom de *Gonodactylus Guerinii*.

Parmi les crustacés recueillis au cap Saint-Vincent, par M. Miller et offerts au Muséum de Paris par M. de Folin, se trouve une petite espèce du genre Gonodactyle bien différente des précédentes par la forme du front et les ornements du dernier anneau de l'abdomen.

1. Il existe à Batavia une autre espèce très-voisine de la précédente. Cette espèce, qui fait partie de la belle collection de crustacés que M. Bleeker a offert au Muséum, se distingue du *Gonodactylus scyllarus* par la forme de la plaque rostrale, qui, bien qu'élargie à sa base, se termine en pointe, et par l'existence d'une carène médiane lamelleuse que porte en dessus le dernier segment de l'abdomen; cette carène est notablement moins élevée que celle du Gonodactyle cultrifer. Je propose de désigner cette nouvelle espèce sous le nom de *Gonodactylus Bleekerii*.

La carapace est assez allongée ainsi que l'abdomen, et sous ce rapport notre espèce se distingue du *Gonodactyle Scyllare*. La plaque rostrale est armée d'une épine médiane, étroite et beaucoup plus longue que celle du *Gonodactyle goutteux*; de chaque côté se trouve une autre épine dirigée en dehors et en avant. Le doigt des pattes ravisseuses est très-renflé à sa base, terminé par une extrémité aiguë et dépourvu de dents sur son bord préhensile. Les anneaux de l'abdomen sont lisses, leur bord est arrondi et sans découpures. Les derniers articles sont complètement différents de ceux du *Gonodactyle goutteux*. Le sixième et le septième, au lieu d'être libres, sont soudés en une seule pièce; la partie antérieure correspondant au sixième anneau porte quatre tubercules arrondis, dont les externes sont divisés en trois lobes. La partie postérieure correspondant au 7^e article présente, de chaque côté, un renflement longitudinal un peu réniforme à convexité externe; sur la ligne médiane il existe un troisième renflement impaire et moins élevé que les précédents. En arrière, le bord de cet article est échancré au milieu et découpé latéralement en trois dents obtuses et arrondies.

Sur l'exemplaire desséché les parties latérales de la carapace, les antennes et les pattes sont tachées de violet.

Longueur totale 0,02.

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE 16.

- Fig. 1. *MICROPISA OVATA*, grossie.
 Fig. 1a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 2. Région antennaire et pattes-mâchoires de la même.
 Fig. 3. *MICROPISA VIOLACEA* (nov. sp.) de grandeur naturelle. (Les poils ont été enlevés d'un côté pour mettre le test à nu.)
 Fig. 4. Région antennaire et pattes-mâchoires de la même espèce.
 Fig. 5. Plastron sternal et abdomen du mâle.
 Fig. 6. Pince d'un mâle adulte, vue par sa face externe.
 Fig. 7. *LAMBRUS PULCHELLUS* (nov. sp.), grossi.
 Fig. 7a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 8. Région antennaire de la même espèce.
 Fig. 9. Pince vue par sa face externe.
 Fig. 10. *XANTHODES ERIPHIOÏDES* (nov. sp.), grossi.
 Fig. 10a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 11. Région antennaire de la même espèce.
 Fig. 12. Patte-mâchoire externe.
 Fig. 13. Abdomen du mâle.
 Fig. 14. Pince du mâle vue par sa face externe.

PLANCHE 17.

- Fig. 1. *XANTHODES MELANODACTYLUS* (nov. sp.), grossi.
 Fig. 1a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 2. Région antennaire.
 Fig. 3. Pince du mâle vue par sa face externe.
 Fig. 4. *XANTHO OCCIDENTALIS* (nov. sp.), grossi.
 Fig. 4a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 5. Région antennaire.
 Fig. 6. Patte-mâchoire externe.

- Fig. 7. Pince du mâle vue par sa face externe.
 Fig. 8. Abdomen du mâle.
 Fig. 9. *ACTEA MARGARITARIA* (nov. sp.), grossie.
 Fig. 9a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 10. Contour du front et des orbites.
 Fig. 11. Pince vue en dehors.
 Fig. 12. Pince vue en dessus et en dedans.
 Fig. 13. *ACTEA RUFOPUNCTATA*, grossie des îles du Cap-Vert.
 Fig. 13a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 14. Contour du front et des orbites.
 Fig. 15. Patte antérieure vue en dehors.

PLANCHE 48.

- Fig. 1. *GONIOSOMA MILLERII* (nov. sp.), grossi.
 Fig. 1a. Lignes indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 2. Région antennaire.
 Fig. 3. Plastron sternal et abdomen du mâle.
 Fig. 4. *GEBIOPSIS NITIDUS* (nov. gen. et sp.), vu de côté et grossi.
 Fig. 4a. Ligne indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 5. Partie antérieure de la carapace vue en dessus.
 Fig. 6. La même, vue de profil.
 Fig. 7. Pince vue par sa face externe.
 Fig. 8. *GONODACTYLUS FOLINI* (nov. sp.), grossi et vu de profil.
 Fig. 8a. Ligne indiquant la grandeur naturelle de cette espèce.
 Fig. 9. La même espèce vue en dessus.
 Fig. 10. Partie postérieure de l'abdomen montrant la soudure du 6^e et du 7^e anneau.
 Fig. 11. Patte ravisseuse vue de côté.